

Le Tax Shelter, pépinière des productions cinématographiques belges



Le Tax Shelter, ce mécanisme fiscal visant à la promotion de la production cinématographique et audiovisuelle belge lancé par Didier Reynders, Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, ne cesse d'accroître sa popularité et sa contribution à des oeuvres remarquées.



Didier Reynders assistait ce mercredi à Bruxelles à la conférence de presse de «Scope Invest», un des principaux acteurs du système en tant que cogestionnaire ou producteur, et dont le directeur général Fabrice Delville a rappelé les bienfaits de ce moteur efficace pour la production et la post-production cinématographiques en Belgique.

250 entreprises belges ont investi dans des films tels que «Coco avant Chanel», «Le petit Nicolas» ou «Mr Nobody», la plus importante levée de fonds Tax Shelter de l'histoire pour un seul film.

Le Tax Shelter est un incitant fiscal à l'investissement dans les productions audiovisuelles belges ou européennes. En 2003-2004, le gouvernement belge a adopté des mesures visant à défiscaliser, sous certaines conditions, les investissements dans l'audiovisuel (longs métrages de fiction, documentaires, séries ou films d'animation), pour des entreprises résidant fiscalement en Belgique. En pratique, une société peut investir ses bénéfices avant impôts jusqu'à concurrence d'un investissement total de 500.000 euros par an et par entité juridique.

Pour l'instant, la somme investie est déductible fiscalement à concurrence de 150%. Aujourd'hui, le Tax Shelter arrive à maturité

et l'on observe différents acteurs trouver leur place avec des positionnements et des spécificités propres. SCOPE invest choisit de sélectionner des projets internationaux ou belges ambitieux ("premium films") qui offrent des perspectives de rendement intéressantes aux investisseurs belges ("premium returns").

Site du MR : 06 mai 2009

Comment SCOPE Invest attire des productions internationales de premier calibre sur le territoire belge ?

Toute offre Tax Shelter vers des investisseurs potentiels repose, au départ, sur une recherche et une sélection des projets de films. Ces films s'inscrivent pleinement dans l'esprit de la loi Tax Shelter puisque, pour la majorité d'entre eux, le tournage a lieu en Belgique (8 des 10 derniers films financés ont été tournés en Belgique).



L'offre faite aux producteurs étrangers est double. D'une part, SCOPE Invest s'engage, par avance, à trouver le montant Tax Shelter nécessaire (souvent important) à leur film. Grâce à la constance de ses 250 investisseurs et le prestige de ses projets, SCOPE Invest peut déterminer à l'avance sa capacité à trouver des investisseurs Tax Shelter pour les projets sélectionnés et s'engager sur des montants très importants à trouver par film (typiquement entre 2 et 8M€).

D'autre part, SCOPE Invest propose une véritable expérience de co-gestion des tournages en Belgique avec les producteurs étrangers. A ce jour, Scope a co-géré 9 tournages en Belgique pour un total de 70 semaines de tournage, offrant ainsi une véritable expertise aux producteurs étrangers, un accès aux prestataires de service spécialisés en Belgique et un réseau de professionnels belges du cinéma établis, etc.

A titre d'exemple parmi ces films, citons:

- "Coco avant Chanel" avec Audrey Tautou et Benoit Poelvoorde - En partenariat avec Warner Brothers -Avec le soutien de Chanel et Karl Lagerfeld
- "Mr Nobody" de Jaco Van Dormael -Le film le plus ambitieux jamais réalisé par un Belge (budget: 35M€) - La plus grande levée de fonds Tax Shelter sur un seul film: 9M€ auprès de plus de 100 investisseurs Tax Shelter, en collaboration avec Fortis Film Fund; Film terminé en avril 2009; sortie programmée pour octobre 2009 - 12 semaines de tournage (en Anglais) en Belgique
- "Le Petit Nicolas" avec Kad Merad, Valérie Lemerrier et Michel Galabru - "Le" film de la rentrée 2009 en France - Scénario co-écrit par Alain Chabat



Ces productions représentent une opportunité unique pour les professionnels du cinéma en Belgique. Depuis sa création, les films financés par l'intermédiaire de SCOPE Invest représentent trois ans de tournage continu en Belgique et, en 2008, plus de 800 contrats d'emplois pour des professionnels de l'industrie du cinéma belge. Ils ont générés plus de 50M€ de dépenses en Belgique dont la grande majorité sont des revenus pour les professionnels belges du cinéma et pour les prestataires de services spécialisés dans l'audiovisuel.

Ces projets d'envergure internationale permettent aux techniciens belges du cinéma de participer à des films aux budgets plus importants, avec des tournages plus longs et des moyens techniques plus sophistiqués. Ils constituent des opportunités uniques d'épanouissement et de développement professionnels pour les techniciens belges.

Ces productions représentent une opportunité unique pour les investisseurs Tax Shelter (entreprises belges) Attirer des productions d'une telle envergure en Belgique n'est durablement possible que si cela permet aux investisseurs Tax Shelter d'accéder à des perspectives uniques de rendement.

C'est pourquoi ce critère de « rendements potentiels » est essentiel dans le choix des projets. Les projets mentionnés rencontrent cet objectif car ils allient l'ambition artistique à une ambition commerciale internationale.

En ces temps économiquement perturbés, SCOPE Invest propose un investissement au rendement positif garanti (grâce à l'avantage fiscal), avec perspectives de rendements supérieurs (grâce au caractère international des recettes), le tout constitue une vraie plus-value et une valeur refuge, indépendante des activités opérationnelles de l'entreprise. L'historique des rendements et la qualité des films.